

Jacques RIMBAULT

Ajusteur

Membre du Comité Central du Parti Communiste Français

CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
pour l'Union Populaire et la victoire du Programme Commun

Suppléant éventuel : **Gilbert CAMUZAT**

Spécialiste de Laboratoire - Secrétaire fédéral du P.C.F.

MADAME, MONSIEUR,

Je m'adresse à vous, avec la conviction profonde qu'en votant communiste vous choisirez le moyen le plus sûr de changer votre vie, de la rendre plus belle et plus heureuse, pour vous, vos enfants, votre famille.

Ces élections auront une importance exceptionnelle. Le suffrage universel doit, de la manière la plus nette, condamner la politique du pouvoir actuel et se prononcer pour l'adoption et la mise en œuvre du Programme Commun de Gouvernement conclu entre les partis de gauche.

☆

Il faut mettre fin au gâchis actuel.

D'un côté, une infime minorité accapare les richesses et les utilise pour la spéculation.

D'un autre côté, c'est la vie difficile des travailleurs, et personnes âgées, les récoltes détruites, la menace du chômage, le gaspillage des intelligences.

Ce gâchis est l'œuvre des hommes de l'U.D.R., des indépendants et centristes, au pouvoir depuis 15 ans, auxquels les soi-disant réformateurs sont prêts à apporter leur concours.



Le Programme Commun de Gouvernement prévoit la mise en œuvre immédiate de mesures sociales d'une ampleur et d'une portée sans précédent :

— relèvement général des salaires ; salaire minimum à 1.000 fr. ; abaissement de l'âge de la retraite ; réduction de la durée du travail ; amélioration du sort des personnes âgées ; allègement de la fiscalité pesant sur la population laborieuse ; mise en œuvre d'une politique de logement social ; extension des droits des travailleurs dans les entreprises ; remboursement à 80 % des frais médicaux.

A la campagne, conditions de production des agriculteurs familiaux améliorées ; progression des revenus garantie ; protection sociale développée ; aménagement rural accéléré.

Les intérêts du petit commerce, de l'artisanat et des professions libérales seront garantis.

L'application du Programme se traduira aussi par une véritable promotion de la femme et par l'ouverture de perspectives enthousiasmantes pour la Jeunesse.

Les droits des citoyens seront élargis et leur exercice assuré. La vie politique sera démocratisée.

Une politique extérieure nouvelle contribuera activement à la détente, au désarmement et à la paix.

☆

Ainsi, si le Programme Commun triomphe, si les députés communistes sont nombreux pour l'appliquer sans défaillance, s'il y a des Ministres communistes au gouvernement, demain votre vie peut changer, vous pourrez enfin vivre mieux.

Les moyens existent pour opérer ces changements. Le financement de toutes les mesures prévues est assuré. Une nouvelle politique économique, s'appuyant sur de nouvelles nationalisations, permettra la croissance plus rapide des fruits du travail et leur meilleure répartition.

☆

● BOURGES et sa circonscription (Charost, Levet, Lignières, Les Aix, Henrichemont, St-Martin) ont un besoin urgent du Programme Commun, parce qu'ils ont besoin du progrès social.

L'application du Programme Commun permettra d'allier pour la première fois dans notre histoire, le progrès social, l'efficacité économique et la démocratie réelle.

☆

DES LE 4 MARS

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

— parce que notre Parti a dénoncé dès 1958 le régime responsable de la situation actuelle.

— parce qu'il n'y a pas de politique de progrès social et national sans un Parti Communiste fort et largement représenté au Parlement.

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

— parce que le mode de scrutin actuel et le découpage des circonscriptions ont été faits spécialement pour réduire l'influence du Parti Communiste Français à l'Assemblée Nationale.

En 1968, 20 % des voix au Parti Communiste Français, 33 sièges.

16,5 % des voix à la Fédération de la Gauche (socialistes et radicaux), 57 sièges.

43 % des voix à l'U.D.R. et aux Giscardiens, 358 sièges !

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

Parce qu'au sein de l'union de la gauche pour laquelle il a tant combattu l'action du Parti Communiste représente la garantie la plus sûre de la réalisation pleine et entière du Programme Commun.

Le nombre de voix qu'obtiendra au premier tour, le 4 mars, le Parti Communiste Français, sera décisif pour lui donner l'audience et la représentation parlementaire qu'il mettra au service des travailleurs, de l'union, du Programme Commun.

L'efficacité commande dans la circonscription

de BOURGES

DE VOTER DÈS LE 4 MARS

Jacques RIMBAULT

ATTENTION : Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote. Sous peine de nullité votre bulletin de vote ne doit comporter ni rature, ni panachage.

Vu LE CANDIDAT.

S.P.E.C. - Châteauroux